



CONSEIL DE QUARTIER LE PLANT-TREMBLAY-POLANGIS

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- ❖ Retour sur le Marché Stalingrad et les pistes de travail
- ❖ Projet de fête de quartier et atelier à venir
- ❖ Présentation de l'atelier « sécurité et tranquillité publique » du mois de janvier
- ❖ Retour sur les interventions des services techniques et futurs grands projets voirie sur le quartier
- ❖ À vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction M. RIBEIRO, président du bureau du conseil de quartier « Plant-Tremblay-Polangis », a présenté ou excusé les membres du bureau.
- Ensuite, M. RIBEIRO a annoncé le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail.
- **L'ordre du jour est modifié par M. Ribeiro : une présentation du chantier du Grand Paris Express (ouvrage Jean Baptiste Clément) sur le quartier du Plant, est présentée en premier.**

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. RIBEIRO
- M. DUBUS
- Mme DUVERGER
- M. FOHRAN

Pour les citoyens

- Mme FOURNIER
- M. DELACOUR
- M. ANCIAUX
- M. BAROUDI

MEMBRE DU BUREAU EXCUSE

Pour les citoyens

- M. ATTAL

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. SOLARO
- M. BARON

HABITANTS

PRÉSENTS :

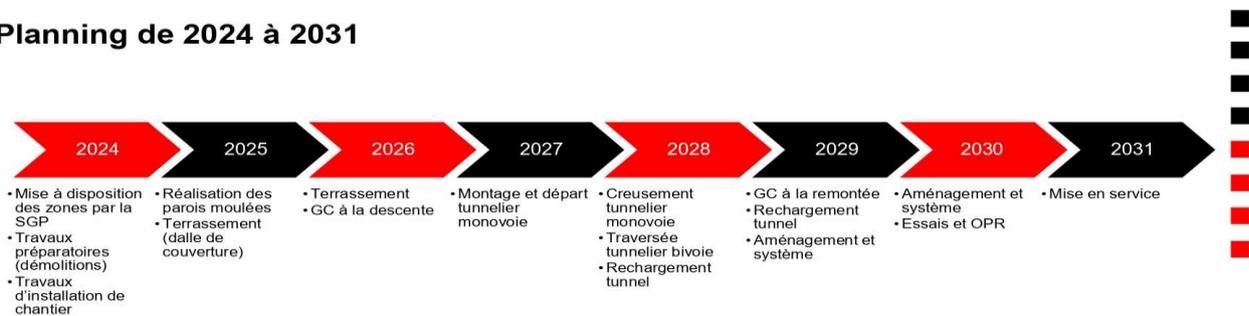
85 PERSONNES

1. Présentation du nouveau chantier du Grand Paris Express sur le quartier du Plant

Ce point est présenté par M. Vincent GOSSARD, directeur territorial du groupe COREA et Jacques-Joseph BRAC, directeur de projet GPE auprès à la Mairie de Champigny sur Marne. Les plannings et le plan du chantier ci-dessous et diffusés pendant le Conseil de quartier sont disponibles sur le lien suivant : (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/conseil-de-quartier-4>).

❖ Cet ouvrage « Jean Baptiste Clément » est un ouvrage d’entonnement (jonction de tunnel).

Planning de 2024 à 2031



COREA
Marché 15 Est-1

- ❖ Les travaux préparatoires ont eu lieu en 2024 (aménagement du chantier et création d’une nouvelle rue). Il y aura deux tunneliers qui passeront par cette zone d’entonnement, un qui partira de Val de Fontenay pour terminer à l’entonnement «Champigny - Salengro ». Le second, plus petit partira de cet entonnement « Jean Baptiste Clément » jusqu’à l’entonnement «Champigny - Salengro ».
- ❖ En 2025, nous procéderons à la construction des parois moulées de l’ouvrage. Puis à partir de la fin 2025 et sur l’année 2026, nous effectuerons le génie civil à l’intérieur de ces parois. Le terrassement à l’intérieur des parois moulées causera un minimum de nuisance pour les riverains, car protégé par une dalle de couverture.
- ❖ Le tunnelier sera « plongé » dans l’ouvrage en 2027 et il creusera sur l’année 2028. Le deuxième tunnelier venant de Val de Fontenay creusera aussi en 2028, mais ne sera pas visible par les riverains.
- ❖ En 2029, fin du génie civil, et la pose des systèmes.
- ❖ En 2030, les aménagements de surface et la phase d’essai pour une mise en service de la ligne en 2031.

vidé, cet ouvrage sera sans émergences extérieures, c'est un ouvrage technique sans passage de voyageurs.

- ❖ 2 Une grue à tour : aucun survol de charge sur l'espace public
- ❖ 3 L'entrée des camions se fait uniquement par l'angle Roger Salengro / Chemin de la Planchette, avec un système de portail coulissant. Les camions ressortent ensuite par l'avenue Roger Salengro de l'autre côté du chantier. Le trajet d'accès des camions se fait uniquement par l'avenue Roger Salengro. L'accès au chantier en passant par l'intérieur du quartier du Plant est impossible pour les camions. Les conducteurs sont informés et leur seul chemin possible en venant de l'autoroute au pont de Nogent est de prendre le boulevard de Stalingrad et une fois en centre-ville de prendre la RD4 pour finir sur l'avenue Roger Salengro.
- ❖ 4 Centrale à béton
- ❖ 5 Accès véhicules légers (avec une sortie sur le chemin de la Planchette), aucun poids lourd ne peut passer par là pour accéder au chantier.
- ❖ 6 La résidence Gabriel Péri sert de base-vie pour les ouvriers du chantier, uniquement en journée : salles de repos, de réunions, vestiaires, douches du personnel. En aucun cas, cette base est un endroit où les ouvriers dorment. Par contre, certains ouvriers peuvent travailler tard, d'où les lumières que vous pourriez voir parfois le soir dans la résidence Gabriel Péri.

Habitant : Des camions passent actuellement par la rue Jules ferry, causant de grandes nuisances sur cet axe et ceux aux alentours.

Réponse M. Gossard : ce ne sont pas les camions du Grand Paris Express, car ils n'ont aucun intérêt à passer par l'intérieur du quartier, ils devraient faire demi-tour. Aucun accès au chantier n'est possible par l'intérieur du quartier. Nous mettons en place une large information au niveau des chauffeurs pour leur expliquer l'itinéraire à suivre. Nous sommes ouverts à recevoir toutes photos ou preuves si nos camions ne respectent pas cette règle, et intervenir le cas échéant.

Réponse M. Ribeiro : il y a eu d'autres chantiers autour de la rue Jules Ferry, ce sont peut-être d'autres camions. Personnellement, j'ai déjà demandé l'action de la police municipale pour venir mettre une contravention à un chauffeur qui avait emprunté l'intérieur du quartier. Vous pouvez prendre des photos si vous constatez une infraction à ces règles. Nous faisons le lien avec les acteurs du chantier, nous essayons de travailler collectivement et pédagogiquement.

Réponse M. Gossard : nous ne pouvons affirmer que cela n'arrivera pas. Nous suivons cela attentivement avec nos chefs de chantier et si vous nous apportez des preuves de ce que vous avancez, j'en référerai dès demain au chef de chantier. Soyez assuré que la mairie saura nous rappeler les règles de circulation si des infractions sont constatées par les riverains.

Habitant : Tout ce passage de camion aura un impact sur le trafic sur le boulevard de Stalingrad et sur le boulevard Aristide Briand

Réponse Bureau : oui, cela aura un impact sur le boulevard de Stalingrad, l'affluence des camions sur cet axe risque d'être important. Mais ils ne pourront pas prendre le boulevard Gabriel Péri en 2025 puisqu'il va y avoir des travaux de réfection sur cet axe.

Habitant : J'habite sur l'avenue Roger Salengro, et le soir lorsque les agents de sécurité entrent sur le chantier, la porte d'accès fait beaucoup de bruit, que pouvez-vous faire ? À quelle heure commencent les travaux ?

Réponse M. Gossard : les horaires du chantier sont pour le moment de 7h00 à 20h00, certains ouvriers peuvent donc arriver sur site à 6h-6h30. Pour ce qui est du matériel causant des nuisances, nous sommes en phase d'installation provisoire, le matériel tout autour du chantier sera bientôt plus conforme, je prends note de votre remarque et la remonte au chef de chantier. Vous avez des moyens de nous faire remonter les problématiques, via le Conseil de quartier, les associations de riverains, etc. Nous allons aussi revenir régulièrement vous rencontrer pour faire des points d'étapes.

Réponse Jacques Jo Brac : lorsque nous allons entrer dans la phase de coulage des parois moulées, à partir de février, mars 2025, les horaires des travaux seront 6h00 – 22h00. Lors du début de cette phase de parois moulées seront autres, avec des palissades acoustiques de 3-4m de hauteur, ce qui va sensiblement réduire le bruit, avec un chantier beaucoup plus clos.

Habitant : Vous concertez-vous avec les autres chantiers qui ont lieu sur le quartier concernant le passage des camions ? Quand les camions vont venir de la fourchette de Champigny, comment vont-ils accéder au chantier ? Ils vont faire demi-tour sur l'avenue Roger Salengro sachant que l'accès au chantier est dans l'autre sens ? Et quand ils arriveront de la A4, ils vont faire le tour jusqu'à la mairie ?

Réponse Bureau : Il faut que l'agence COREA prévoie et diffuse un itinéraire pour tous ses sous-traitants. Il y aura en 2025 des travaux d'assainissement sur le boulevard Aristide Briand effectués par le territoire (Paris Est Marne et Bois), qui générera aussi des passages de camions. Ce seront des choses à anticiper pour les différents prestataires.

Les camions sortant de l'A4 au pont de Nogent devront prendre le boulevard de Stalingrad jusqu'à la mairie et revenir par l'avenue Roger Salengro en direction du chantier. C'est un secteur avec une école et un lycée. Nous comptons sur COREA pour diffuser largement à ses sous-traitants cet itinéraire et les particularités du secteur.

Réponse M. Gossard : la fiche itinéraire a été présentée à la mairie et au département. Une fois validée, elle devient obligatoire pour nous. Elles sont ensuite transmises à l'ensemble du personnel et de nos sous-traitants. Il n'est aucunement prévu de passer par Joinville ou un autre itinéraire. L'itinéraire a été fait à l'essai, tout est testé au préalable.

Habitant : Quel système de sécurité est mis en place pour éviter les squats dans la résidence Gabriel Péri, qui a été vidée ?

Réponse Bureau : l'emprise est close, totalement hermétique sur l'extérieur, avec un système de surveillance 24h/24. S'il y a ne serait-ce qu'une intrusion, comme cela arrive parfois, le service de sécurité agira immédiatement et la police prévenue.

Habitant : Qui est le propriétaire foncier de cette emprise de chantier ? Et quel est le devenir de ce terrain une fois le chantier terminé ?

Réponse Bureau : le propriétaire du terrain est la Société des Grands Projets (ex Société du Grand Paris). Ils achètent le terrain, ils font les travaux et revendent ensuite à des promoteurs. Il y a une grande surface disponible en termes d'aménagement, non loin du centre-ville et de la gare du métro 15. Avec la SGP, nous sommes en train de lancer une étude d'urbanisme, comment créer un lien avec le quartier et la RD4.

Comment créer des liens de circulation, notamment un passage pour les bus, des équipements publics. Nous avons un peu de temps pour travailler ce sujet, car nous ne pourrons intervenir qu'après 2031. Il n'y aura aucune construction d'immeubles prévue au-dessus de l'emprise de l'entonnement. De plus, 40 arbres ont été déracinés, 120 seront replantés, selon les règles convenues au début des travaux du métro sur l'ensemble de la commune.

Habitant : Une voie sécurisée est-elle prévue pour les vélos sur le boulevard Roger Salengro ?

Réponse Bureau : tant que les travaux ne seront pas terminés, cela ne sera pas prévu par le département. Mais il y aura un projet de requalification de la voirie depuis la gare du centre jusqu'à la Fourchette, avec une piste cyclable prévue. Ces travaux commenceront devant la gare du centre, une fois celle-ci ouverte. Pour ce qui est du secteur du Plant, cela ne pourra se faire qu'une fois le chantier d'entonnement terminé. Dès qu'un espace de chantier est libéré et qu'une voie est remise en état suite aux travaux, une voie cyclable est intégrée au projet.

L'emprise de chantier située sur le boulevard Roger Salengro, en allant vers la Fourchette, va être libérée en partie. Ce sera ensuite au département, en charge de cette voie, de réaménager en fonction des nouveaux besoins de circulation.

Intervention de la représentante des riverains auprès de la SGP :

Je suis en relation quotidienne avec les représentants de ce chantier, M. Gossard notamment. Mon objectif en créant un collectif de riverains est de faciliter les relations entre les parties prenantes et de faire respecter le cadre de vie des riverains. Ce chantier est assez conséquent, mais nous essayons de travailler en étroite collaboration et de façon saine avec la SGP.

Il y a eu ces derniers jours six livraisons faites en pleine nuit, certaines pas prévues ou en dernière minute. Dès que M. Gossard a une information, il me la transmet et je relaie directement l'information sur un groupe What'sApp que j'ai créé pour les riverains. Si vous souhaitez rejoindre le groupe et être informé, vous pouvez venir me voir à la fin de la réunion. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous avez des questions, des demandes d'informations, nous sommes là pour faciliter au mieux les relations pendant cette période de travaux.

Dernières informations :

- La ligne 15 sud, qui devait être mise en service en fin d'année 2025, sera finalement prête au printemps 2026.
- Le chantier sera fermé du 20 décembre au 2 janvier avec gardiennage 24h/24
- Dans la phase de présence du tunnelier, il y aura jusqu'à 200 ouvriers par jour sur le chantier.
- Le 08 novembre dernier, nous avons fait un point, à ma demande, avec les représentants de la SGP, de la mairie et le représentant des commerçants, pour lister ce qui pourrait être contraignant au quotidien pour les riverains.
- Une réunion se tiendra au mois de janvier 2025.

2. Retour sur l'atelier du Marché Stalingrad et les propositions d'animations

M. Ribeiro : L'offre commerciale de ce marché est très intéressante, il mérite d'être connu. Avec le Conseil de Quartier, nous essayons de lui donner un peu plus de visibilité. Il y a beaucoup de nouveaux arrivants, une population qui change de plus en plus sur le quartier. Si nous voulons une offre commerciale variée, il faut qu'il soit encore plus fréquenté. C'est la fréquentation qui amènera un intérêt pour des commerçants de venir s'y installer.

- **Pour rappel :**

- Au cours des conseils de quartier de 2023, les habitants ont été nombreux à émettre le souhait de redonner de la visibilité et de l'attractivité au marché de Stalingrad.
- Deux ateliers participatifs réunissant des habitants et les membres du bureau ont été organisés en avril et en juin 2024 pour réfléchir collectivement aux pistes de travail et d'amélioration possible.
- Des temps d'animations et de présence sur le marché de Stalingrad du bureau du Conseil de Quartier ont été planifiés pour octobre et Noël 2024.
- Le premier temps de présence, s'est déroulé le samedi 05 octobre 2024.

N.B : un deuxième temps de présence des membres du Conseil de Quartier, en même temps qu'une animation organisée par le concessionnaire du marché, a eu lieu le samedi 07 décembre dernier.

- **Les objectifs :**

- **Redynamiser le marché en lui donnant de la visibilité.**
- **Créer un espace ou des temps de rencontres et d'échanges sur le quartier**

- **Retour sur le temps de présence du Conseil de Quartier le 05 octobre 2024 :**

- 8 membres du bureau (élus et citoyens) étaient présents le samedi 05 octobre sur le marché, avec un stand à l'effigie du conseil de quartier. Notre visibilité a été renforcée par la présence d'un stand dégustation organisé par le concessionnaire du marché.
- Des outils mis en place pour recueillir les impressions des habitants :
 - Des fiches contacts pour ajouter sur la mailing-list les habitants désirant suivre les projets du conseil de quartier.
 - Un panneau permettant aux habitants de pouvoir noter leurs idées au sujet du marché. Les idées le plus souvent mises en avant par les gens que nous avons rencontrés sont : **la présence d'un distributeur à billets près du marché, une nouvelle signalétique, la diversification des commerces, la présence d'un parking et plus de communication autour de ce marché.**
- **Bilan :** ce type de stand était un dispositif de concertation simple et proche des gens. Un vrai temps de rencontre avec de nombreux échanges entre le bureau et les habitants du quartier (26 fiches contacts renseignées).

- **Les pistes et formes de travail envisagées suite à cette phase de concertation :**

- **Diversification des commerces :**

L' élu et le service en charge de la promotion économique travaillent à la future implantation d'un commerce de proximité sur la deuxième halle, qui permettra ensuite la revitalisation commerciale du marché en attirant de nouveaux étals.

- **Signalisation du marché/mise en valeur du lieu :**

Réflexion du bureau sur la possibilité de créer des temps de travail entre les habitants, le bureau du Conseil de Quartier, le concessionnaire et les services municipaux sur ces sujets.

→ Service communication : travail sur la signalétique, visuel, communication autour de ce marché.

→ Services techniques (voirie) : meilleure signalisation de la présence du marché sur les axes autour.

→ Service développement économique : faire venir des commerces « ambulants », en roulement.

- **Animations :**

→ Réflexion à mener avec le concessionnaire sur l'organisation de temps forts périodiques. Ou travailler avec des associations qui pourraient venir animer et présenter leurs activités.

→ Demande des habitants de la présence des élus au format « Vos élus à votre écoute » : voir avec le cabinet du maire les possibilités de la présence de ce stand.

Habitant : Le distributeur de billets près du marché ou en tout cas dans ce secteur, comme il en existait à l'époque, c'est une très bonne idée.

Réponse Bureau : le dernier distributeur était celui de la Société Générale, mais l'agence a fermé il y a quelques années de cela. La Ville n'a pas une grande marge de manœuvre sur cet aspect. De plus, il faut savoir que l'installation d'un simple distributeur sous-entend des frais pour la Ville, une redevance annuelle de 10.000 euros environ sans compter des frais d'installation importants, aussi à la charge de la commune. Ce n'est pas prévu pour le moment, mais nous avons entendu la demande. Il est bon aussi de rappeler que tous les commerçants du marché acceptent la carte bancaire.

Habitant : Je pense que le marché mériterait surtout un profond ravalement, notamment en termes de peinture. Un deuxième aspect problématique est le parking quasiment inexistant de ce marché, notamment pour les commerçants.

Réponse Bureau : le parking en dessous de l'entrée de la résidence Jules Ferry est condamné et le bailleur ne referra pas le parking. Nous sommes d'accord que les possibilités de se garer sont limitées juste à côté et, dans la volonté de développer ce marché, c'est une réflexion à avoir. Nous sommes d'accord que le marché mérite un ravalement, mais il faut être sûr que ce lieu deviendra un pôle réellement attractif. L' élu au développement économique travaille actuellement à faire venir une enseigne sur la deuxième halle, non-concurrente des commerces présents sur le marché. Ceci afin de créer un pôle commercial quotidien sur ce lieu et ainsi pouvoir réaménager et envisager des travaux pour à la fois l'embellir et pouvoir créer des places de parking supplémentaires.

Habitant : Je fréquente le marché régulièrement et je suis étonné du peu de gens qui le connaissent. Les gens n'ont pas le temps d'aller sur ce marché, qui n'est ouvert que deux fois par semaine. S'il y avait un système de livraison dans des casiers par exemple, cela pourrait développer l'intérêt autour de ce marché.

Réponse Bureau : Si on veut plus de commerçants, il faut plus de fréquentation, c'est évident. Les commerçants ne peuvent venir travailler quotidiennement, ce n'est pas le sens de leur activité et ce ne serait pas rentable pour eux. Pour ce qui est de la livraison, c'est une idée intéressante, même si elle semble complexe à mettre en place. Vous avez des commerces dans le quartier, comme « Bioacasa » qui fait de la préparation et livraison de produits frais.

Habitant : Cela fait 10 ans qu'on parle d'un commerce en plus à proximité du marché, mais malheureusement rien n'a été fait.

Réponse Bureau : depuis quatre ans que la nouvelle équipe est en place, c'est un sujet que nous n'avons jamais mis de côté, qui est toujours en projet. C'est un travail de longue haleine, il y a plein d'aspects à prendre en compte, l'élus au développement économique y travaille. Il y a une problématique de visibilité, des complexités structurelles dues au lieu et la particularité de la présence du marché en face. Si une enseigne avait été intéressée, elle se serait déjà installée.

3. Projet de fête des quartiers au printemps et atelier à venir

M. Ribeiro : Sur d'autres quartiers, via les Conseils de Quartier, ont été organisés des événements de convivialité : le carnaval aux Mordacs en septembre 2023, un vide-greniers au Quatre-Cités et un troc aux plantes plus brocante sur le quartier du Maroc. De notre côté, nous ne ferons pas de brocante, festivité très appréciée du public et historique sur le quartier du Plant, mais nous sommes en train d'accompagner la FCPE de l'école Maurice Denis pour remettre en place la brocante de l'école au printemps 2025.

- **Rappel du processus**

- Volonté des habitants exprimée lors des précédents Conseils de Quartier, de créer un temps fort pour les habitants des trois quartiers (Plant-Tremblay-Polangis).
- Un atelier en avril 2024 pour recueillir les premières idées concrètes des habitants (en même temps que l'atelier sur le marché Stalingrad).
- Le bureau du Conseil de quartier s'est ensuite réuni au mois de septembre pour définir quel projet mettre en place, en reprenant toutes les propositions issues de l'atelier du mois d'avril.

- **Le projet :**

Le bureau du conseil de quartier propose de réunir plusieurs des idées proposées lors de l'atelier et de créer un objet très simple du type « **Fête de quartier** », avec 3 thèmes dominants :

- 👉 **Convivialité, échange entre habitants :** *tournoi de pétanque (sur inscription avec récompenses), atelier de pêche, food Truck*
- 👉 **Environnement, écologie :** *stand récup et compost de l'E.P.T*



- ☞ **Richesse de nos quartiers** : associations du quartier pour présenter leurs activités/animations, appel aux habitants « créateurs » du quartier, stand La Goubz, atelier « histoire de nos quartiers » (en partenariat avec le service archives/documentation)

Dates envisagées (à préciser en fonction de l'agenda municipal) : 17 mai / 24 mai ou 14 juin 2025

Lieu : Quai du Viaduc (sur les bords de Marne, à côté du boulo-drome, entre le viaduc et le pont de Nogent)

Un atelier de travail pour organiser collectivement cet événement sera mis en place en janvier 2025

Une invitation avec la date, lieu et horaires sera envoyée par mail à la mailing-list du Conseil de Quartier

Habitant : Je suis représentante FCPE sur l'école Jean Jaurès et nous allons aussi organiser une brocante, au printemps 2025. Nous espérons que vous nous soutiendrez sur ce projet.

Réponse Bureau : Bien entendu, veuillez nous laisser vos coordonnées pour que nous puissions échanger sur le sujet.

Habitant : L'endroit choisi est super bien pour les vélos, sur les bords de Marne, c'est idéal. Mais il faudra penser à un parking vélo provisoire pour accueillir tous les gens qui en profiteront pour venir à vélo.

La particularité de ce quartier est qu'il est composé de 3 quartiers, donc bien intitulé « la fête des quartiers ». Si cette festivité est amenée à être reconduite, il faudrait penser à changer son lieu d'implantation pour respecter cette particularité.

Réponse Bureau : le site sera fermé et sécurisé par des barrières. Nous voulions même prendre appui sur une association pour une sensibilisation au vélo, réparation ou autres. Sachant que vous faites partie de ce type d'association, je pense que nous allons pouvoir travailler ensemble.

Pour ce qui est de changer le lieu, nous en avons déjà parlé au sein du bureau et sommes d'accord avec vous. Inclure les trois quartiers dans la démarche, c'est bien entendu notre volonté. Nous modifierons le titre en incluant cette notion de « divers quartiers ».

4.Présentation de l'atelier « sécurité et tranquillité publique » du mois de janvier 2025

Cette partie, ayant pour objectif de présenter un futur atelier, est présentée par Mme Lisa DIMET, chargée de mission prévention et tranquillité publique au sein de la mairie de Champigny.

- **Contexte :**

- **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10.000 habitants** et réunit l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels ou non, impliqués en la matière : le Maire et plusieurs élus et services de la Ville, les



bailleurs sociaux, la RATP, les associations locales et des représentants de la Préfecture, du Département, de la Police Nationale, de la Justice et de l'Education Nationale, etc.

- Le C.L.S.P.D dispose d'une feuille de route, **la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (S.T.S.P.D)**. Cette stratégie est signée pour un temps donné (4/5 ans selon les communes) et doit aujourd'hui être réécrite **avec un travail préalable obligatoire de diagnostic avec les habitants**.
- Pour l'état des lieux comme pour la détermination des objectifs, la mission Tranquillité publique **souhaiterait donc concerter les Champinois**. Les problématiques et principales préoccupations pouvant être différentes d'un quartier à un autre, l'idée est de les interroger à cette échelle.

Sur le quartier du Plant/Tremblay/Polangis cette concertation prendra la forme d'un atelier qui aura lieu le :

MARDI 14 JANVIER 2025

19H00

Salle René Rousseau (entrée au 48 rue Jules ferry)

Sur inscription : g.maleyran@mairie-champigny94.fr

(L'invitation sera envoyée à notre mailing-list)

M.Ribeiro : Concrètement, à quoi sert cet atelier ? Comment les habitants vont-ils pouvoir s'y exprimer ?

Réponse Mme Dimet : la mise en place de l'atelier se fera de la manière suivante : une ou plusieurs tables de travail selon le nombre de personnes présentes. Le travail de réflexion se fera autour d'une carte du quartier et se décompose en deux temps.

Un premier temps sur la base de la question « **Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à faire part des raisons, des thèmes et des lieux en déficit de sécurité. Un second temps sur la base de la question « **Comment améliorer la sécurité et la tranquillité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants seront invités à partager leurs idées et propositions et seront inscrites sur des Post-it et regroupés par thème ou lieux de signalement sur la carte.

Les constats faits par les habitants ainsi que leurs idées et propositions seront remontés au sein du C.L.S.P.D, c'est le but de cette démarche participative. Ensuite, un premier diagnostic interne à notre service sera fait, puis un plan d'actions sera établi avec les différents partenaires du CLSPD. Tout ce qui sera décidé amènera des engagements et des actions concrètes de la part de la Ville, mais aussi des différents partenaires (département, justice, état, bailleurs...). Ce plan d'action et la stratégie générale seront des documents publics, consultables par tous.

Habitant : L'atelier paraît très intéressant, mais les questions semblent très orientées. La sécurité et tranquillité publique ne veulent pas dire la même chose pour tous. Cela peut aller du trafic de stupéfiants à la problématique de chute sur les trottoirs à cause des feuilles mortes pour des personnes âgées. Il y a des choses à améliorer dans la ville, mais je ne pense pas qu'en tant que citoyenne, je puisse avoir une action sur des problématiques du type violence, trafic, etc, c'est à la police de travailler dessus. Par contre,

travailler sur les incivilités, les dépôts sauvages ou l'éclairage public, c'est ce qui m'intéresse de faire remonter à la mairie.

Réponse Bureau : cet atelier n'est pas que basé sur la délinquance, mais il y a bien la notion de tranquillité publique avec un spectre très large, allant du conflit de voisinage, dépôts sauvages, etc. Ce sont vos remontées qui sont importantes, vos préoccupations sur tous les aspects.

5. Retour sur les interventions des services techniques

- **Les réalisations :**

- **Angle rue de Prétoria / avenue du Général De Gaulle** : Mise en place de potelets sur l'avenue De Gaulle pour interdire le stationnement et ainsi améliorer la visibilité des voitures venant de la rue de Prétoria.
- **117 Boulevard de Stalingrad** : Mise en place de deux poteaux empêchant les stationnements de voiture sur la contre allée, non loin de la boulangerie.
- **Rue Maurice Piroolley (devant l'école maternelle Maurice Denis)** : Mise en place de croix de Saint-André pour sécuriser et empêcher les stationnements sauvages
- **Boulevard de Stalingrad - vers la rue Jack Gourévitch** : Panneau « interdit au plus de 3,5 tonnes » avancé de quelques mètres pour une meilleure visibilité
- **11 rue Auguste Taravella** : mise en place d'un passage piétons suite aux nombreuses demandes de parents de l'école Maurice Denis (près de la nouvelle rue créée suite au chantier GPE)

- **Autres points (constats lors de l'arpentage ou demande lors des C.Q, liste non exhaustive)**

- Rue Jean Allemane : voirie très détériorée
→ **projet en étude sur le secteur / travaux en 2025**
- Boulevard Aristide Briand : A l'emplacement de l'ancien bar qui s'est effondré, un amas de gravats toujours pas débarrassé.
→ **Contact avec le gestionnaire fait pour enlèvement des gravats. En attente de la finalisation du rapport de l'expert judiciaire.**
- Intersection rue Ampère / rue de la Mutualité : difficultés pour les camions ou camionnettes qui veulent tourner de la rue de la Mutualité vers la rue Ampère
→ **Projet de stationnement en cours de validation**
- Problème de végétation débordante sur un espace entre l'autoroute et les pavillons de l'avenue La Fontaine
→ **Prévu au 1^{er} semestre 2025 par les services de l'état**

- Vitesse excessive sur la rue Jack Gourévitch, entre l'entrée via le boulevard de Stalingrad et le premier rond-point
- **Attente d'un devis de l'entreprise Colas pour un passage piétons surélevé (au 04/11)**
- Sécurisation des passages piétons sur l'avenue du Général De Gaulle (secteur entre la Fourchette et Stalingrad)
- **Demande envoyée au département en charge de cette avenue, en attente de leur retour**
- **Pour rappel :**

L'application pour smartphone « Mon Champigny » est toujours disponible en téléchargement sur Apple Store ou Google Play store. Dorénavant, pour les personnes n'ayant pas de smartphone ou qui ne maîtrisent pas les applications, il est possible d'accéder aux mêmes fonctionnalités via l'ordinateur « de maison ». Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site de la Ville (<https://www.champignysurmarne.fr/>) et de cliquer sur l'icône « Espace citoyens » disponible sur la page d'accueil.

L'application permet d'une part de géolocaliser parfaitement la problématique signalée et de pouvoir envoyer des photos, d'être dans l'instantanéité avec un véritable suivi des demandes déposées. Tout ce qui est signalé par les habitants au cours des balades urbaines ou même lors du conseil de quartier est aussi enregistré dans l'application par les services.

QR code pour télécharger l'application « Mon Champigny »



Habitant : Qu'en est-il de la nouvelle rue « Rue du Grand Paris » et de ses aménagements ?

Réponse Bureau : énormément d'enfants vont passer par ce nouvel axe, notamment ceux de la Planchette. De ce fait, un passage piétons a été installé pour passer de la rue Taravella vers la rue du Grand Paris, des poubelles ont été demandées sur cet axe, ainsi que des caméras. Pour cette dernière demande cela doit être validée par une commission. Des plots en béton matérialisant les places de stationnement ont été modifiés et les deux places handicapés ont été remises aux normes.

Habitant : Sur la rue Taravella, j'ai vu des pictogramme vélos en contre-sens, mais après vérification, la zone du Plant sud n'est pas en zone 30. Cette rue ne peut donc pas être en contre-sens vélo si elle n'est pas en zone 30.

Réponse Bureau : nous allons vérifier cela et avertir les services le cas échéant.

Habitant : J'habite rue des Tilleuls, vous n'êtes pas sans savoir qu'une partie de cette rue est en sens unique, mais le reste de la rue (entre Henri Barbusse et le boulevard Aristide Briand) est en double sens et

cela provoque de gros problèmes de circulation. Lors des entrées et sorties de l'école, quand la circulation est plus dense, il y a déjà eu des accidents légers.

Réponse Bureau : une réflexion est en cours sur cette rue et les travaux sont au budget pour l'année 2025. Nous attendons la finalisation des études pour commencer les travaux. Nous avons seulement une problématique avec les racines des arbres présents sur cette rue, qui complexifie un peu la réflexion. Concernant la deuxième partie de la rue, nous allons étudier aussi ce qu'il convient de faire : mise en sens unique ou une modification des stationnements.

Habitant : Pourquoi sur l'avenue du général de Gaulle, à l'angle de la rue Nationale, il a été installé des blocs béton ?

Réponse Bureau : C'était un chemin de shunt pour les camions, de nombreux riverains s'en sont plaints. Une étude a été faite puis et un travail des services. Cet aménagement est destiné à empêcher le passage des camions. D'autre part, toujours dans cette rue, un stationnement alterné a été mis en place pour ralentir la vitesse importante de certaines voitures dans cette rue.

Habitant : J'habite rue des frères Petit, il y a de grands problèmes dans cette rue. La circulation y est dense, car située entre deux grosses artères (la RD4 et l'avenue De Gaulle), avec souvent une vitesse excessive des voitures. Les trottoirs sont très étroits et peu praticables, notamment pour les poussettes. Le stationnement est complexe, de chaque côté de la rue, avec la prochaine arrivée de riverains dans l'immeuble actuellement en construction.

Réponse Bureau : un des problèmes de la voirie de ces quartiers est effectivement la largeur des trottoirs. Lorsqu'on refait une rue dorénavant, au moins un trottoir sur les deux est fait avec une largeur suffisante (1m40 pour passage PMR). Mais cela inclut de refaire toute la rue, les bordures de trottoirs, les pentes pour l'assainissement. Pour rappel, nous avons 150 km de voirie sur la Ville avec un budget pour en refaire 5 km par an (sur des travaux lourds). On peut faire des aménagements plus simples, des bornes pour empêcher les stationnements gênants à l'entrée de la rue notamment, des marquages au sol. Le stationnement alterné est mis en place dans les rues pour ralentir la vitesse, les chicanes permettent de couper la vitesse prise par les voitures. Nous essayons d'optimiser les places de parking en réfléchissant au scénario qui permettrait d'avoir le plus de places disponibles. Il faut principalement travailler sur des moyens pour limiter la vitesse, c'est la priorité que nous devons avoir sur cette rue.

Habitant : Effectivement, il y a des aménagements temporaires à faire. Le problème est aussi qu'avec les travaux du Grand Paris, il y a des modifications de circulation sur l'avenue Roger Salengro, qui font que beaucoup plus de voitures empruntent notre rue. Je pense que vous devriez effectuer des comptages de voitures pour vous rendre compte. Avant, il y avait un panneau interdit aux 6.5 T qui limitait le passage des camions.

Réponse Bureau : cela reste un héritage des époques où ces petites rues ont été construites. Cette rue rejoint deux grands boulevards, réguler la circulation y est complexe. Par contre, nous sommes d'accord qu'il y a des moyens à disposition pour travailler à la fois sur la limitation des camions et sur la vitesse.

Cet endroit de la RD4 dont vous parlez, au niveau de l'entrée de votre rue, va être libéré de l'emprise du chantier du métro dans les prochains mois (et ceux jusqu'au Speedy à l'angle d'Aristide Briand) . Nous allons donc pouvoir travailler à des aménagements temporaires dans ce secteur en lien avec le département, qui est propriétaire de l'avenue Roger Salengro (RD4). Aménagements temporaires qui pourront amener ensuite à des aménagements plus pérennes lorsque tous les travaux seront terminés.

👉 **Devant toutes ces remarques et remontées que vous nous faites et dont nous prenons note, nous ne pouvons que vous inciter à nous accompagner lors des prochains arpentages du printemps 2025. Laissez-nous vos coordonnées pour que vous puissiez recevoir les mails d'invitation.**

- **Présentation des futurs projets voirie sur le quartier :**

PROJET ARISTIDE BRIAND (DU BOULEVARD DE STALINGRAD A LA RD4) dans le courant de l'année 2025

PROJET AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE (entre la rue de Mulhouse, l'avenue de l'île d'amour et la RD303)

Les détails et informations sur ces projets sont dans le PowerPoint présenté lors du Conseil de quartier, disponible sur le lien suivant :

<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/conseil-de-quartier-4>

6. A vous la parole : questions diverses sur le quartier

Habitant : Qu'en est-il du chantier de la résidence Paul Langevin ? Nous n'avons eu aucune information en début de chantier, nous sommes envahis par la poussière, les grues et bennes aux ras des habitations. Il y a beaucoup de nuisances pour les riverains.

Réponse Bureau : c'est un chantier sur un domaine privé appartenant au bailleur « IDF Habitat ». Les services techniques de la Ville sont allés sur place et n'ont constaté aucun problème de sécurité. Il n'y a pas de permis de construire de déposer pour le moment, il ne s'agit à l'heure actuelle que d'une démolition.

La loi dit qu'il n'y a pas de permis à déposer pour démolir lorsque la zone est située hors d'un périmètre des A.B.F (Architecte des Bâtiments de France). Pour le moment il n'y a pas de permis de construire déposé, de ce fait aucune obligation de présenter un plan d'intervention de chantier. Nous sommes assez démunis pour intervenir, nous essayons de trouver des moyens juridiques pour le faire.

Habitant : Que va devenir l'ancien site d'Orange à l'entrée de la rue André Ohresser ? Ils ont quitté les lieux il y a deux ans environ et nous avons vu dernièrement qu'il déménageait le mobilier.

Réponse Bureau : nous n'avons aucune information à ce sujet, car ce sont des locaux privés.

Habitant : La rue Jules Ferry a été ouverte deux fois de suite pour différents travaux, de géothermie et d'assainissement. Suite à ça, le bitume a été mal refait, créant des petites pentes qui amènent des flaques d'eau importantes devant les pavillons qui sont en face du stade.

Réponse Bureau : l'emprise des travaux vient juste d'être libérée. Cette zone a effectivement été bien abîmée par les différents travaux, nous l'avons constaté et les services aussi. Comme vous l'avez dit, il y a eu une accumulation de travaux, avec des partenaires différents, des calendriers à coordonner. Les services vont se déplacer pour évaluer la situation.

Habitant : Nous sommes ravis que les travaux de la rue Charles Floquet soient enfin terminés et d’entendre parler des finitions. Nous avons reçu une note d’information à propos des finitions végétales, mais pas des finitions de voirie. Je pense à la signalisation au sol des carrefours surélevés, des panneaux de limitation de vitesse, des poubelles. De plus, il était prévu que les noues paysagères soient bordées de ganivelles. Qu’en est-il de toutes ces finitions ?

Réponse Bureau : cela fait partie d’un tout. Nous allons commencer à planter les arbres au mois de décembre, compléter en janvier par l’aménagement des noues. Les peintures au sol ainsi que la signalisation sont prévues en ce début d’année 2025. Pour ce qui est des poubelles, je ne suis pas sûr que cela ait été prévu, mais je le note et le remonte aux services. La ganivelle ne sera pas mise tant que les noues ne seront pas terminées.

Habitant : Que se passe-t-il au niveau de l’aspect de la crèche Jean Eiffel sur l’avenue du Général De Gaulle ? Je trouve que tous ses stores sont en lambeaux, cela donne un triste effet de cet équipement municipal. Il y a des parents qui m’interpellent à ce sujet.

Et qu’en est-il de la question des moustiques ? Nous en avons parlé lors d’un conseil de quartier précédent.

Réponse Bureau : au sujet de la crèche, nous ne nous en étions pas rendu compte, mais merci de votre remarque, nous allons la remonter aux services des bâtiments.

Pour la question des moustiques, nous avons procédé cet été à une communication, mais il n’y a pas de volonté d’épandage. Nous sommes plus sur un travail de sensibilisation auprès des habitants, des bons conseils et gestes à adopter.

Habitant : Sur le début de la rue Blaise Pascal, au niveau de l’immeuble le « Black Pearl », cette partie qui je crois appartient à la mairie. La rue est très abîmée, beaucoup de trous dans la voirie.

Réponse Bureau : cette rue est en deux parties effectivement, communale jusqu’à la barrière, et privée ensuite puisqu’à l’intérieur d’une résidence privée, seul les piétons peuvent emprunter la rue dans sa totalité. Il n’est pas prévu de refaire cette rue, mais les services peuvent intervenir s’il y a des nids de poule.

7. EN CONCLUSION

Monsieur RIBEIRO et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence et leurs propositions . Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/conseil-de-quartier-4>).

Monsieur RIBEIRO rappelle que si les participants veulent intégrer un groupe thématique, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées le soir même ou contacter le service Vie des Quartiers Démocratie Participative par mail : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place dans le cadre des sujets présentés lors des conseils de quartier.